

La couleur, une simple question de goût

La couleur porte une signification sociale et culturelle. Du rouge sang, du bleu outremer ou du vert pomme... Depuis quelques années, la fantaisie des propriétaires et des architectes semble ne plus avoir de limites, sous prétexte de la liberté. Or la mise en couleur d'un bâtiment n'est pas qu'une simple question de goût. Elle relève de quelques principes malheureusement souvent oubliés.

La couleur n'est pas neutre. Elle est socialement et culturellement connotée en fonction de l'objet sur lequel elle s'applique. Auriez-vous envie d'un veston jaune-canari? Ou bien encore d'une porte d'entrée rose? Aimerez-vous trouver dans votre assiette des légumes colorés en bleu? Probablement pas. Or, depuis quelques dizaines d'années, la couleur réinvestit nos villes et nos villages. En consultant les photographies des années 70, vous remarquerez que le blanc, le beige

et le gris clair y règnent en maître, accompagnés de quelques rares taches pastel. Les premiers jaunes et roses soutenus apparaissent dans les années 80. Puis le mouvement s'accélère et le 21^e siècle naissant voit fleurir le rouge sang, le bleu outremer et le vert pomme. La fantaisie des architectes, des maîtres d'œuvre et des peintres ne connaît plus de limites dans la gaieté des couleurs.

Depuis quelques dizaines d'années, la couleur réinvestit nos villes et nos villages.





Les façades de la Ville de Berne se caractérisent par cette teinte gris-vert de la molasse.



En milieu urbain, cela ne pose visiblement pas de problèmes.

Loin de n'être qu'une question de goût, la mise en couleur d'un bâtiment relève de quelques principes, des professionnels, des autorités et du public.

En milieu plus traditionnel, c'est une autre affaire. Une charte, celle de Venise, ne prescrit-elle pas que «lorsque le cadre traditionnel subsiste, celui-ci sera conservé, et toute construction nouvelle, toute destruction et tout aménagement qui pourrait altérer les rapports de volumes et de couleurs seront proscrits» ?

Trois principes

Loin de n'être qu'une question de goût, la mise en couleur d'un bâtiment relève dès lors de quelques principes, malheureusement en général ignorés – ou plus exactement oubliés – des professionnels, des autorités et du public.

En premier lieu, les couleurs de l'architecture dépendent d'abord des matériaux utilisés localement. Que l'on pense à la chaux blanche recouvrant les maisons des îles grecques, à la terre de Sienne qui colore

toute la Toscane, et plus près de chez nous, au gris vert de la molasse de Berne et la pierre de Hauterive qui donne au canton de Neuchâtel, cette belle couleur ocrée et chaleureuse. En outre, dans nos régions, le blanc de la chaux grasse – le seul liant connu jusqu'à l'arrivée des ciments – constitue la couleur presque unique des enduits de façades.

C'est que les pigments coûtent cher et qu'on n'y a recours que rarement. En dehors du cadre alpin, soumis à d'autres traditions, le bois est protégé par une peinture. Le gris clair domine sur les avant-toits, le vert est appliqué sur l'immense majorité des volets et enfin le blanc ou le gris clair – des couleurs destinées à atténuer les chocs thermiques dus au soleil – protègent les menuiseries des fenêtres. Façades blanches, encadrements gris et volets verts décorent dès lors plus de trois quarts du parc immobilier d'avant le 20^e siècle.



Les façades sont majoritairement claires.



La tendance pour les volets est le plus souvent au vert.

Le second principe veut que l'on ait presque toujours appliqué un décor sur les immeubles. Celui-ci pouvait aller d'une simple couche de peinture uniforme sur un immeuble modeste, à un dessin très élaboré comportant un fond de façade et des éléments structurés de type encadrements, chaînes d'angle, cordons et... sur un immeuble prestigieux. Dans certains cas, c'est même un faux appareil de pierres de taille régulier qui recouvrait le vrai appareil de construction irrégulier. Ces décors avaient en effet pour but soit de régulariser l'apparence d'un immeuble, par exemple lorsque celui-ci était construit avec des éléments hétérogènes, soit d'imiter des matériaux nobles que l'on n'avait pas les moyens de s'offrir, comme par exemple le marbre au lieu de la molasse.

Enfin, la troisième règle tient à l'économie des moyens utilisés, qui voit, surtout en milieu contigu, les décors limités aux façades principales, celles qui se présentent à la rue, tandis que les murs pignons ne sont jamais revêtus de décors peints, mais laissés bruts, de même que les cheminées.

La notion du terroir

A ces trois règles de base s'ajoute le fait que les couleurs disponibles se situaient autrefois pour des raisons techniques et financières dans une gamme assez limitée: blanc, ocre jaune et ocre rose et enfin, quoique plus rarement, noir (ou plus exactement les différents tons de gris). Le bleu et le vert (soit pour des raisons de coût, soit

pour des motifs de stabilité dans le temps) étaient réservés aux intérieurs des édifices d'exception (voûtes d'églises, peintures murales, etc.). De plus, les ocres utilisés à l'extérieur restaient confinés à des nuances claires, la couleur saturant avec les peintures à la chaux à un certain niveau d'intensité, quelle que soit la quantité de pigment utilisé en trop.

Il résulte de ces quelques règles, une architecture dans laquelle la couleur tient une place bien précise, facilement identifiable pour qui prend la peine d'observer le patrimoine bâti environnant. En cas de doute, les services cantonaux des monuments sont là pour renseigner le public sur les couleurs en usage dans les régions de la Suisse et pour aider les propriétaires et leurs architectes à faire les bons choix. L'architecture constitue l'essentiel du caractère de nos ensembles construits et de nos sites. Il est curieux que la no-

tion de terroir soit aussi largement admise dans des domaines tels que la viticulture ou la fromagerie et que, quand il s'agit de patrimoine bâti, elle soit aussi peu prise en compte. Respecter le caractère de notre environnement bâti, c'est pourtant aussi respecter notre identité.

L'histoire des cures et la couleur des volets

Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribué à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cossu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque.

Il résulte de ces quelques règles, une architecture dans laquelle la couleur tient une place bien précise, facilement identifiable pour qui prend la peine d'observer le patrimoine bâti environnant.



Une cure, en l'occurrence, celle des Charmilles à Château-d'Œx avec les volets à chevrons vert et blanc.



Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénuement monacal. Les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche, mais économe, construisant pour que cela dure. Souvent voisines des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent souvent leur silhouette caractéristique aux localités.

La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets vert et blanc depuis l'indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton, là

ou parfois la frontière est bien compliquée, elles marquaient qu'on était en pays de Vaud. Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse et en Europe même. Ce n'est pas moins de 155 bâtiments qui constituent un patrimoine immobilier à part réalisé à partir du 15^e siècle. C'est au travers d'un inventaire établi selon un recensement architectural du canton qui répartit les constructions selon une échelle allant d'importance nationale, régionale, locale, intéressant dans son contexte, non dénué d'intérêt, mais aussi sans qualité particulière.

Le volet à motif, une décoration qui a donné lieu à plusieurs théories : sceau de la cure du pasteur, références aux drapeaux ou simple caprice décoratif?

Architectes et historiens s'accordent à dire que la page

consacrée à l'histoire des volets de notre pays reste à écrire. Pourtant, ces derniers sont omniprésents et intriguent par leur jeu de formes, qu'ils soient ouverts ou fermés, et de couleurs.

Mais alors quelles sont les explications qui se cachent derrière ces battants de fenêtres? Ce sont des cures, répondent les uns. Ce sont les couleurs du canton, répondent les autres. Vrai, mais la réponse reste incomplète.

Pour l'étayer, les archives sur ce sujet sont pour le moins rudimentaires. En 1989, l'architecte cantonal écrivait dans un rapport du Service des bâtiments de l'Etat de Vaud que les données s'accumulent peu à peu et offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art. D'après un article publié en 2009, dans la revue Patrimoine, la couleur verte est choisie pour

Le volet à motif, une décoration qui a donné lieu à plusieurs théories : sceau de la cure du pasteur, références aux drapeaux ou simple caprice décoratif?



Jeu de formes et de couleurs : la grande salle de Donneloye (VD).

des raisons de coût ou de stabilité dans le temps. C'est celle qui sera appliquée dans le canton de Vaud sur les volets des cures de pasteurs. Toutes sont reconnaissables à leurs volets à chevrons vert et blanc. « Un moyen de les distinguer des autres bâtiments ». La plupart des cures ont été construites à l'époque bernoise et avaient des volets noir et rouge jusqu'en 1803. Après l'indépendance vaudoise, les couleurs ont dû changer, mais cela ne s'est pas fait en un jour. Pendant encore plusieurs années, plusieurs cures sont restées aux couleurs bernoises.

Le faste et le décor

Aux 19e et 20e siècles, des discussions surviennent pour savoir quel type de chevron adopter: droit, ondé, uni, losangé ou encore flammé – une forme prisée dans la région du lac des Quatre-Cantons. Elles n'ont apparemment pas abouti à un consensus. Quoi qu'il en soit, ces motifs géométriques rappelaient les couleurs des drapeaux. Depuis, certaines communes ont apposé les leurs par-dessus et des maisons de maître ou de classe supérieure ont fait de même avec les armoiries familiales.

Le but était d'accentuer le caractère et le faste de l'édifice. Aujourd'hui, l'embellissement est parfois la seule fonction de ces décorations. Tout reste, en conclusion, une question de goût.

Techno GR

Texte et photos:

Pierre-Yves Correvon

Sources: CoP, Patrimoine, Service des cures Etat de Vaud



L'administration communale de Coppet affiche ses couleurs sur des volets à flammes.

Après l'indépendance vaudoise, les couleurs ont dû changer, mais cela ne s'est pas fait en un jour. Pendant encore plusieurs années, plusieurs cures sont restées aux couleurs bernoises.